

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2025

N° 2025/03-14

FIXATION DE TARIFS ENFANCE JEUNESSE EDUCATION - SEJOURS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE LUNDI DIX SEPT MARS A DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, Maire.

Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Jean KOEHLIN, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER et Estelle BERETTI.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Nathalie LEVY représentée par Gérard SIGAUD

Anne LE LANCHON représentée par Marthe JEREZ

Nathalie MARLIER représentée par Marie-Hélène WEBER

Catherine ESTOUP représentée par Aude RUMEAU

Jérôme AZUARA représenté par Philippe GUY

Carine BARBIER représentée par Jacques BURGUIERE

Mathilde BORNE représentée par Estelle BERETTI

Stéphanie DEVEZE DELAUNAY représentée Bruno ROUDIER

ABSENT EXCUSE :

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Marthe JEREZ

Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2025**N° 2025/03-14****FIXATION DE TARIFS ENFANCE JEUNESSE EDUCATION - SEJOURS**

Monsieur Gassien GAMBIER, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse, au Conseil Municipal des Jeunes et à la sécurité publique, expose :

La Ville poursuit sa politique jeunesse en faveur des enfants et des jeunes et soutient l'accès aux loisirs et aux vacances.

Au regard du succès rencontré l'année dernière dans les séjours enfants et adolescents, elle souhaite renouveler l'expérience en permettant à 48 enfants et adolescents de partir en séjour.

Cette offre de séjours ouvert à tous les enfants de la commune favorise l'apprentissage, le développement de l'autonomie et le vivre ensemble à travers des activités nouvelles.

Il est proposé un séjour à Malibert du 28 Juillet au 1er août 2025 pour les enfants de 6 à 12 ans et un séjour à Saint Enimie dans les gorges du Tarn du 21 au 25 juillet 2025 pour les adolescents de 12 à 17 ans.

Les tarifs proposés ci-dessous comprennent le transport, l'hébergement, les repas et les activités encadrées.

Il est ainsi proposé au conseil municipal les tarifs suivants :

| TARIF SEJOURS | |
|--|-------|
| Séjour 6-12 ans (5 jours/4 nuits) | 330 € |
| Séjour 12-17 ans | 370 € |
| <p><i>Pour les familles bénéficiaires de l'AVE (aide aux vacances enfant) une aide de la CAF peut être versée directement à la ville et déduite des tarifs ci-dessus. Cette aide est plafonnée et son montant varie selon la situation des familles:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Pour les familles monoparentales, nombreuses (au moins 3 enfants à charge) ou avec enfant en situation de handicap (percevant l'Aeeh) : 75% du coût du séjour et 60€ par jour</i> <i>Autres situations familiales : 50% du coût du séjour et 50€ par jour</i> <p><i>Les séjours à Malibert et St Enimie étant également éligibles au dispositif Pass Colo (pour les enfants nés en 2014 ou ceux nés en 2013 mais n'en ayant pas bénéficié l'année dernière) leur coût sera ajusté en conséquence pour les familles bénéficiaires.</i></p> | |

Le conseil Municipal est invité à délibérer pour approuver ces tarifs et autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Pour : 35 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON représentée par Marthe JEREZ, Jean KOEHLIN, Nathalie MARLIER représentée par Marie-Hélène WEBER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP représentée par Aude RUMEAU, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marion COLIN, Hugues FERRAND, Carine BARBIER représentée par Jacques BURGUIERE, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Mathilde BORNE représentée par Estelle BERETTI, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI et Stéphanie DEVEZE DELAUNAY représentée par Bruno ROUDIER)

Abstention : 0

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 17 MARS 2025

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE